



Taxe d'apprentissage

Ensemble, formons les talents de demain

L'UFR des Sciences et Techniques de l'Université le Havre Normandie forme près de 1800 étudiants et les accompagne vers un niveau Licence, Master ou Doctorat. Elle les prépare à exercer des métiers dans des secteurs variés concernant notamment l'informatique des objets communicants et des systèmes complexes, les mathématiques appliquées, le bâtiment et le génie civil, les énergies renouvelables, l'électronique, l'énergie électrique et l'automatisme, la formulation et l'analyse chimique appliquées aux arômes, parfums et cosmétiques ainsi qu'à l'environnement. Depuis la rentrée 2020, nous accueillons également une Licence Accès Santé (LAS) et une antenne du Parcours Spécifique Accès Santé (PASS) en collaboration avec l'Université de Rouen. Ce projet, soutenu par Le Havre Seine Métropole a pour objectif de permettre aux jeunes de notre territoire d'accéder aux études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie).

L'UFR des Sciences & Techniques vous sollicite pour le versement de la taxe d'apprentissage afin de nous aider à investir dans des matériels et biens d'équipement pédagogiques et scientifiques performants. Nous voulons maintenir un haut niveau d'exigence professionnelle pour que nos étudiants deviennent vos futurs collaborateurs.

Adapter au mieux nos formations aux évolutions du monde professionnel constitue notre objectif constant.



Nos formations

Licences disciplinaires généralistes :

- Informatique
- Mathématiques
- Physique
- Sciences Pour l'Ingénieur
- Sciences de la Vie avec option Accès Santé
- Chimie avec option Accès Santé

Licences professionnelles :

- Formulation et analyse des produits cosmétiques
- Formulation et développement industriel de produits alimentaires
- Systèmes à énergies renouvelables et Alternatives
- Systèmes de Transports à Énergie Électrique
- Expérimentation, expérimentateur du végétal.

Doctorats :

- Ecole doctorale Normande de Chimie
- Ecole doctorale Normande de Biologie Intégrative, Santé, Environnement
- Ecole doctorale Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes
- Ecole doctorale Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie

Masters professionnalisants :

- Arômes, parfums, cosmétiques
- Evaluation des risques et surveillance de l'environnement
- Sûreté de fonctionnement des systèmes industriels
- Systèmes énergétiques électriques
- Énergétique des fluides complexes
- Énergétique du bâtiment
- Génie civil et environnement
- Renewable energy in civil engineering
- Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien
- Génie portuaire, côtier et développement durable
- Ingénierie du web, des objets communicants et systèmes complexes
- Ingénierie mathématiques en finance et logistique
- Modélisation et analyse des systèmes complexes

Comment verser la taxe d'apprentissage

Nous vous rappelons que les entreprises ne règlent plus directement leur solde de taxe d'apprentissage aux établissements d'enseignement : ce sont les URSSAF qui le collectent directement auprès d'elles.

A partir du 26 mai 2026, les entreprises pourront se connecter à la plateforme SOLTéA afin de désigner les organismes et/ou les formations bénéficiaires.

Le solde de la taxe d'apprentissage collecté par les URSSAF sera reversé à la Caisse des Dépôts et Consignations qui reversera ensuite les fonds aux organismes habilités en fonction des affectations données par les entreprises.

Afin de nous identifier sur SOLTéA vous aurez besoin de renseigner l'identifiant d'Unité Administrative d'Immatriculation (UAI) de l'établissement bénéficiaire.

Le code UAI de l'UFR des Sciences et Techniques est le suivant : 0762052T

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Madame Elona LECORDIER, gestionnaire de l'UFR ST

Tél : 02 32 74 43 64

Courriel : elona.lecordier@univ-lehavre.fr

<https://www.univ-lehavre.fr>